



ENQUETE PUBLIQUE
ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES
CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS
D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de **Paul DEPOTTER et Martine CREMELIE**, rue Tayart, 60 à 5650 Castillon en vue d'obtenir le permis d'environnement pour le **maintien en activité et extension d'une exploitation agricole bovine et porcine pour arriver à un cheptel de 520 bovins dont 450 de plus de 6 mois, 238 truies, 4 verrats, 1000 porcelets et 1595 porcs à l'engraissement, rue Tayart, 60 à 5650 CASTILLON**

PEA.04/BT2023 – dossier n° 10010610

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du 30/11/2023

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
24/11/2023	30/11/2023	Service environnement Place de l'Hôtel de Ville n° 5 5650 WALCOURT Le 15 décembre 2023 à 12h00	Administration communale Service Environnement Place de l'Hôtel de Ville n° 5 5650 WALCOURT

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

L'autorité chargée d'apprécier le caractère complet et recevable du dossier de demande estime qu'une étude d'incidence sur l'environnement n'est pas nécessaire.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 9 à 12 h.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après midi, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du Service Environnement (tél : 071/61.06.19 adresse mail : benoit.tournay@walcourt.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par Monsieur Benoît TOURNAY, Service Environnement (tél : 071/61.06.19 adresse mail : environnement@walcourt.be).

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, du Service Environnement, place de l'Hôtel de Ville, 5 à 5650 WALCOURT, du Fonctionnaire Technique (DPA, Direction de Namur, avenue Reine Astrid n° 39 à 5000 NAMUR : 081/71.53.00 - rgpe.namur.dpa.dgarne@spw.wallonie.be).

Le Collège communal est compétent pour prendre la décision sur la présente demande.

Le Directeur général,
(S)
C. GOBLET

La Bourgmestre
(S)
Ch. POULIN

WALCOURT, le 21/11/2023